

Présents :

E. Huver, Vice-Présidente Recherche SHS, C. Beaumont, chargée de mission Recherche SST

N. Batut, J.-C. Billaut, P. Boissé, B. Brizard, I. Chourpa, P. Coutelle, I. Dimier-Poisson, G. Dubreuil, M. Duflos, J.-M. Escoffre, S. Ferré, C. Gaudy-Graffin, M.-L. Gély, C. Georgelin, S. Janniard, S. Josso, I. Laffez, F. Lecaille, K. Maheo, M. Millet, P.-Y. Monjal S. Mougin, A. Oudin, I. Pierozak, L. Seabra, P. Vourc'h

Invités : I. Guillouet

Excusés :

Ph. Canguilhem, B. Giraudeau, N. Lampitelli, M. Porcheron, S. Servais

L'ordre du jour est le suivant :

1. Point d'information sur l'équipe présidentielle en charge de la recherche
2. Réflexion sur la mise en place d'un bureau de la Commission recherche
3. Présentation du GIS OPTIMA – annexe 1
4. Questions diverses

1. Point d'information sur l'équipe présidentielle en charge de la recherche

Après avoir salué les membres de la commission recherche, Emmanuelle Huver ouvre la séance sur un point d'information quant à la nouvelle organisation de la vice-présidence en charge de la recherche, du partenariat et de la valorisation.

Elle est désormais la suivante :

- Emmanuelle Huver est vice-présidente en charge de la commission de la recherche pour les sciences humaines et sociales. Elle sera donc l'interlocutrice des unités relevant de ce secteur. Elle prendra aussi en charge les écoles doctorales, ainsi que les liens avec le Studium et les PUF.
- Selma Josso est vice-présidente en charge des partenariats avec la société civile et le monde économique. Cela inclut ce qui est usuellement entendu par « valorisation ».

Selma Josso précise également qu'elle est élue à la CR et que, sauf mention contraire de sa part, elle prendra la parole dans cette commission en tant qu'élue.

- Catherine Beaumont, sous réserve du vote du conseil d'administration en mars à l'issue de la fin de son mandat de présidente du centre INRAE Val de Loire, prendra les fonctions de vice-présidente en charge de la commission de la recherche pour la biologie et la santé, les sciences et les technologies et des relations avec les grands organismes. Elle sera donc l'interlocutrice des unités relevant de ce secteur. Elle aura également en charge les liens avec les autres partenaires de l'écosystème régional de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Emmanuelle Huver précise qu'elle assurera l'animation de la commission recherche et que les sujets à l'ordre du jour seront préparés sur la base d'un travail en concertation avec les 2 autres VP du secteur et l'appui des services. Elle indique que, plus généralement, le travail entre les VP sera concerté, notamment entre les 2 VP en charge de la commission de la recherche : il ne s'agit en aucune façon de séparer les SHS et les SST mais bien plutôt d'exercer des formes de vigilance mutuelle.

Après cette présentation, les membres de la commission recherche s'interrogent sur les modalités de mise en œuvre de cette nouvelle organisation notamment sur la disponibilité des VP qui conservent pour partie leurs enseignements au regard des réunions et sollicitations nombreuses et parfois dans des délais très courts, sur l'interlocuteur à saisir sur les sujets transversaux concernant plusieurs domaines SHS/SST, sur la circulation de l'information.

Emmanuelle Huver précise :

- que sa charge d'enseignement est essentiellement en master, ce qui laisse une souplesse d'organisation suffisante pour garantir la réactivité nécessaire ;
- qu'une réunion hebdomadaire des 3 VP permettra un point et des échanges réguliers sur les dossiers en cours,
- qu'une personne référente sera désignée pour chaque dossier,
- que la porte d'entrée pour les sujets à soumettre est fonction de l'unité de rattachement dans un premier temps, et si le sujet est transverse il sera toujours possible dans un second temps de transmettre et d'échanger avec l'ensemble des VP.

Si cette organisation n'est pas optimale, elle évoluera.

Selma Josso informe de la mise en place d'adresses génériques qui permettra une circulation optimum de l'information :

- vp-recherche@univ-tours.fr dont les destinataires sont Emmanuelle Huver et Catherine Beaumont
- vp-partenariats@univ-tours.fr dont la destinataire est Selma Josso

2. Réflexion sur la mise en place d'un bureau de la Commission recherche

Emmanuelle Huver propose de réfléchir à la mise en place d'un bureau de la commission recherche qui a déjà existé il y a quelques années.

Il s'agirait d'un bureau chargé notamment de désigner les rapporteurs / experts sur les dossiers pour lesquels la commission recherche est appelée à donner un avis et d'initier

une concertation en amont sur les sujets à l'ordre du jour de la commission recherche suivante.

L'idée est d'organiser un travail collégial préparatoire mais en aucun cas pas de prendre des décisions en lieu et place de la commission recherche.

A titre informatif, Emmanuelle Huver rappelle la composition du bureau de la commission recherche qui siégeait avant :

- pour le secteur SHS : 3 professeurs des universités, 1 HDR et 2 docteurs
- pour le secteur SST : 4 professeurs des universités, 1 HDR et 1 docteur
- un représentant des personnels BIATSS
- un représentant des étudiants

Cette composition est susceptible d'évoluer en fonction des échanges.

Après cette présentation, les membres de la commission recherche échangent et expriment leur sentiment sur la mise en place d'un tel bureau.

Géraldine Dubreuil craint que les décisions soient déjà prises avant la CR et souhaite que soit précisé les pouvoirs qui seraient donnés à ce bureau et la nécessité de le mettre en place, rappelant que les débats doivent se tenir au sein de la CR.

Patrick Vourc'h rappelle que les agendas sont bien chargés et que pour désigner des rapporteurs, il ne lui semble pas utile de mettre en place une commission ad-hoc.

Le risque serait peut-être aussi que les séances de la CR ne fassent qu'entériner des discussions qui auraient déjà eu lieu en amont.

Jean-Charles Billaut précise que la précédente CR y avait renoncé car elle avait jugé la tenue de ce bureau inutile.

Sylvie Mougin trouve qu'il peut y avoir un intérêt. Elle fait un parallèle avec le fonctionnement des CNU où le bureau n'est pas un lieu de décision mais de préparation et de répartition des dossiers. Cela permet de garantir une transparence dans la désignation des rapporteurs.

Christine Georgelin rappelle que dans la CR précédente, la ventilation des dossiers était faite par le VP Recherche. Mais les membres de la CR se connaissent bien et cela ne posait pas de problème. Il faudrait avoir une réflexion plus globale sur le fonctionnement souhaité.

Emmanuelle Huver réaffirme que ce bureau n'a pas de pouvoir ; il permettrait plutôt, par exemple, de détecter en amont des conflits d'intérêt ou l'absence de compétences du domaine pour un rapporteur. Il ne s'agit pas de discussions sur le fond du dossier. L'idée serait d'éviter de perdre du temps sur les aspects logistiques au sein de la CR.

Isabelle Laffez pense que s'il s'agit uniquement de désigner des rapporteurs, il n'y a pas utilité à mettre en place ce bureau. D'autant qu'il n'est pas possible de biaiser le jeu de l'expertise car 2 rapporteurs sont désignés par dossier et que les choix possibles pour désigner ces rapporteurs ne sont pas nombreux à la différence des CNU.

Isabelle Pierozak souhaite explorer cette possibilité de travail qui peut permettre un gain de temps en termes de réflexion et être un moyen de mettre en œuvre une autre forme de collégialité. Il faut se donner un temps pour examiner l'utilité de ce bureau.

Lydia Seabra trouve que ce bureau peut représenter pour la nouvelle équipe un moyen de prendre des repères.

Un vote informel sur la position des membres à ce stade montre une majorité de voix contre la mise en place de ce bureau.

13 voix Pour – 17 voix - Contre – 0 Abstention.

Emmanuelle Huver clôt les échanges en rappelant que l'idée partagée par tous est de trouver un fonctionnement qui permette de rationaliser et optimiser le travail de la CR. Elle remercie les membres pour ce débat riche. Elle propose de rédiger un document qui présenterait la composition, le fonctionnement et le rôle de ce bureau. Il sera soumis à la CR pour être amendé et voté lors de la prochaine séance.

3. Présentation du DIS OPTIMA – annexe 1 – pour avis

Le Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) OPTIMA rassemble de nombreuses universités autour du développement et de la valorisation d'outils en management à destination des collectivités locales.

Le GIS OPTIMA est donc « un lieu privilégié de définition et d'orientation des actions de recherches et d'études menées sur la gestion publique et l'innovation managériale locale. »

Pour l'université de Tours c'est l'unité VALLOREM qui collabore à ce GIS.

- ☞ Cette présentation n'appelle pas de commentaires particuliers des membres de la CR.

4. Questions diverses

Quelques informations :

- Le CA du lundi 18/01/21 a voté une motion contre la loi LPPR quant à la suppression de la qualification des MCF pour accéder aux concours des PR.
- Le processus d'accréditation est reporté d'une année suite à la pandémie. Le prochain contrat quinquennal débutera donc au 1^{er} janvier 2024. Les travaux et les visites d'évaluation par l'HCERES se dérouleront donc sur 2022/2023.
- La CORI (Commission des Relations Internationales) dans sa composition prévoit la présence d'un membre élu de la CR ainsi qu'un doctorant élu de la CR. La CORI se réunit en moyenne une fois tous les 2 mois. Elle est amenée à examiner la politique internationale de l'université sous toutes ses facettes. Emmanuelle Huver souhaite que des membres de la CR fassent remonter leur candidature auprès d'elle, pour transmission aux personnes concernées.
- De même, la commission formation est constitué entre autre d'un membre de la CR. Cette commission discute de la formation continue des personnels de l'UT. Elle se réunit 4 fois par an. Emmanuelle Huver souhaite que des membres de la CR fassent remonter leur candidature auprès d'elle, pour transmission aux personnes concernées.
- Dans la composition de la CRP, il y a 4 sièges pour des doctorants. Suite aux dernières élections, il y a eu qu'une seule élue. L'UT va organiser d'autres élections pour pourvoir les 3 sièges restants.
- L'appel à manifestation d'intérêt pour la Résidence d'artiste soutenu par la DRAC va être prochainement lancé. Il s'agit de l'accueil d'un artiste 1 année dans une

unité de recherche (ateliers avec des étudiants/rapprochement science et culture). Ces dernières années de très belles expériences ont été menées, ce dont témoigne notamment Géraldine Dubreuil.

- L'AAP ART « Actions de Recherche Transversales » financé sur le budget de la CRP a été lancé pour la 3^{ème} année. Pour mémoire, cet AAP a pour but de soutenir des rencontres et actions pluridisciplinaires. Pour mémoire, chaque projet doit être porté par au moins deux personnes, membres d'unités de recherche différentes de l'Université de Tours, relevant d'Ecoles Doctorales distinctes. Lors de la CR d'avril, il sera proposé aux lauréats du premier appel un retour d'expérience.

Question diverse :

Isabelle Laffez demande où en est le processus HRS4R et quelle suite sera donnée à ce dossier.

Emmanuelle Huver confirme que le processus est bien lancé et matérialisé par le dépôt du dossier complet auprès de la CE en décembre 2020. Un message précisant que l'UT était éligible a été réceptionné en retour. La réponse est attendue dans les mois à venir. Sans attendre la réponse de la CE, le travail va être initié et il est convenu qu'un point régulier sur ce dossier sera fait en CR.

L'ordre du jour étant épuisé, Emmanuelle Huver lève la séance.